



Résolution du Bureau National du SNUDI-FO des 5 et 6 juin 2025

La résolution du BN du SNUDI-FO s'inscrit dans la résolution de la CEF, réunie les 3 et 4 juin 2025.

La CEF refuse l'escalade guerrière en Ukraine comme dans tous les pays et réaffirme son exigence d'un cessez-le-feu immédiat et permanent en Ukraine et de l'arrêt des livraisons d'armes.

Avec la CEF, le BN appelle à poursuivre et amplifier les mobilisations pour le cessez-le-feu définitif et permanent en Palestine et au Liban, l'arrêt des livraisons d'armes à Israël, le retour de tous les otages, la fin de la colonisation de la Palestine, la levée du blocus.

Avec les syndicats FSU, CGT Educ'action et Sud Education de l'Yonne et nationaux, le BN, avec la CEF, apporte son soutien à l'enseignante du lycée de Sens, sanctionnée pour avoir observé une minute de silence en hommage aux victimes du génocide. Il exige la levée de la sanction ! Ces organisations appellent à la grève et au rassemblement devant le ministère le mardi 17 juin.

Avec la CEF, le BN invite les syndicats départementaux à discuter partout de cet appel et à le rejoindre pour la levée de la sanction contre notre collègue, pour exiger que cessent les massacres et mettre un coup d'arrêt à la coopération du gouvernement avec les massacres en cours. Il apporte tout son soutien au syndicat CGT des dockers de Fos qui ont décidé de bloquer les livraisons d'armes en Israël.

Après les puissantes manifestations du 1er mai, où les centaines de milliers de participants, parmi lesquels de nombreux jeunes, ont exprimé leur colère face aux mesures prises ces dernières années, le premier ministre Bayrou, à la recherche de 40 milliards d'économies nouvelles, veut faire pression par tous les moyens pour faire accepter l'inacceptable. Macron veut remettre autour de la table ce qu'il appelle les « partenaires sociaux » pour tenter leur faire renoncer à la Sécurité sociale, aux retraites, aux services publics. Bayrou appelle les « partenaires sociaux » à « s'emparer de la question de la TVA sociale ». La TVA sociale c'est « un impôt sur la consommation, c'est le prélèvement le plus injuste qui existe » (F Souillot). Il s'agit pour le gouvernement d'en finir avec le financement de la sécurité sociale par les cotisations, c'est-à-dire par le salaire différé des travailleurs. Dès lors la sécu dépendrait d'une enveloppe de crédits que le gouvernement lui accordera, ou pas en fonction de la conjoncture. Ce sont bien les fondements mêmes de la Sécurité sociale de 1945 et l'universalité des droits qui sont dans la ligne de mire du gouvernement. Défendre la sécu de 1945 nécessite de dire non à la conférence sociale, de refuser de mettre le doigt dans l'engrenage d'un « grand débat » qui ne vise qu'à fiscaliser la sécu. C'est réaffirmer la sécu nous appartient, c'est notre salaire différé. Non à la TVA sociale. Ne touchez pas à la sécu ! Le BN partage l'attachement de la confédération rappelé lors de la CE du 20 mai 2025 au maintien de la Sécurité sociale de 1945 fondée sur le salaire différé et l'opposition à toute remise en cause de celle-ci.

Avec la CEF, le BN considère que « Face à ce gouvernement qui est dans une position d'extrême fragilité, la question du blocage et de l'organisation de la grève pour gagner est posée. C'est cette question que se pose en permanence les travailleurs, y compris très récemment les chauffeurs de taxi montés à Paris pendant 10 jours. »

Avec la CEF, le BN se félicite de la victoire des camarades de FO Enseignement de Wallis et Futuna dans les dernières négociations au ministère pour leur passage à la Fonction publique d'État. Leur mouvement de grève a bloqué Wallis et Futuna pendant de plus de 3 mois en 2023. Ils nous montrent la voie.

Le BN invite ses structures à réunir les personnels, à les regrouper, en lien avec les parents d'élèves, à se saisir des initiatives, en particulier des 10 et 11 juin, pour la satisfaction de toutes les revendications.

Mobilisations en défense de l'École publique, contre les conséquences du budget Bayrou-Macron

Plus de 5000 fermetures de classes annoncées à la rentrée, des milliers de journées non remplacées depuis le début de l'année scolaire, des manques de postes RASED, plus de 24 000 élèves en attente de place en structures spécialisées...et Macron/Bayrou annonce plus de 40 milliards d'économie à faire sur le prochain budget. Le BN dénonce l'organisation minutieusement organisée de l'Ecole publique sous couvert d'économie de Guerre.

Le BN se félicite que des mobilisations se poursuivent dans de nombreux départements dans l'unité avec les parents d'élèves pour défendre les classes, les postes et exiger des moyens à hauteur des besoins.

Les personnels refusent les 470 suppressions de postes. Dans certains départements, cela se matérialise par la constitution de comités, avec les parents d'élèves et les organisations syndicales.

Le BN se félicite de l'appel du Comité national des écoles et établissements mobilisés : « Les 10 et 11 juin tous mobilisés pour l'école publique ! », reprenant une proposition de la FCPE 93.

Il invite les syndicats départementaux à diffuser cet appel et à le mettre en œuvre, en prenant par exemple contact avec la FCPE locale et les autres organisations syndicales.

Le 10 juin, le Comité national appelle à des mobilisations locales : le BN invite les syndicats départementaux à contribuer à l'organisation d'initiatives telles que proposées par l'appel du Comité (blocages d'école, rassemblements, grèves, conférences de presse...).

Le mercredi 11 juin auront lieu à Paris une conférence de délégués le matin et un rassemblement au ministère l'après-midi. Là aussi, le BN invite les syndicats départementaux à participer à l'organisation de la montée de délégations de personnels, de parents d'élèves, d'élus locaux...

Le BN réaffirme ses revendications : annulation de toutes les suppressions de postes ; création des postes statutaires nécessaires ; mise en place immédiate du plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent ; recrutement en masse de personnels dans tous les corps, dans le cadre du Statut.

Le BN alerte sur les attaques contre les acquis de temps partiel sur autorisation dans certains départements qui n'ont comme objectif que de récupérer des postes au détriment de la liberté d'organisation professionnelle des collègues. Le BN invite, comme dans l'Aude, les syndicats départementaux à continuer de réunir les collègues, à initier le rapport de force pour faire reculer les DASEN et à mettre en lien avec le choix du gouvernement de ne pas créer les postes nécessaires.

À bas l'austérité salariale ! Augmentation générale des salaires !

L'économie de Guerre, c'est le gel du point d'indice, l'accélération de la perte de pouvoir d'achat de plus de 31,5% depuis 2000, c'est la mise en place de la baisse de la rémunération de 10% en cas d'arrêt maladie, c'est le maintien du jour de carence.

Le BN avec sa fédération et avec la FGF-FO rappelle ses revendications :

- Revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur de l'inflation : 10 % tout de suite sans contrepartie
- Rattrapage des pertes subies depuis 2000 (31,5%)
- Intégration de toutes les primes et indemnités à la hauteur de la moyenne catégorielle dans le traitement indiciaire
- Non au salaire « au mérite » ; abandon du Pacte ; revalorisation indiciaire pour tous les personnels sans contrepartie
- Abrogation de la baisse de la rémunération de 10% en cas d'arrêt maladie et du jour de carence
- Abandon définitif de l'ensemble des mesures contenues dans le projet Guérini

Le BN invite les syndicats départementaux à faire remonter les signatures sur la pétition intersyndicale de la FGF et soutient toutes les initiatives prises dans les départements pour mobiliser et chercher l'action commune sur cette question.

Direction d'école

Le BN a pris connaissance du projet de circulaire instituant un nouveau « référentiel métier des directeurs d'école » qui a été présenté par le ministère lors d'un groupe de travail le mercredi 7 mai.

Dans la continuité de la loi Rilhac et du décret du 14 août 2023, ce projet représente un nouveau pas vers le statut de directeur supérieur hiérarchique où il serait contraint d'organiser la territorialisation de l'Ecole publique en coordonnant les « différents temps de l'enfant » avec les collectivités territoriales.

Il serait aussi responsable de soumettre ses collègues aux évaluations diverses et variées, de multiplier les réunions et gérer seul la situation des élèves en difficulté ou en situation de handicap.

De plus, la Ministre Borne voudrait rendre les directeurs d'école responsables d'assurer « la continuité pédagogique » en élaborant des « solutions de remplacement » se substituant à des remplaçants, notamment par le moyen des « conventions triennales entre les élus locaux et l'Education Nationale » préconisées par la cour des comptes, comme cela a déjà été fait en 2021 dans le 93 où des animateurs municipaux remplaçaient des enseignants absents.

Le BN n'accepte pas que le directeur d'école, enseignant et fonctionnaire d'Etat, se transforme en manager responsable de tous les temps de l'enfant et sous pression permanente des intérêts locaux.

Face à cette offensive contre l'Ecole publique et le statut des personnels, le BN revendique :

- Le retrait du projet de circulaire référentiel métier !
- L'abrogation de la loi Rilhac et de tous ses textes d'application, dont le projet de circulaire sur le « référentiel métier » !
- La satisfaction des revendications sur la direction d'école (augmentation des décharges, aide administrative statutaire, augmentation indiciaire, allègement des tâches) !

Le gouvernement, qui prétend réaliser 40 milliards d'économies supplémentaires sur le budget 2026 « pour financer l'économie de guerre », repart à l'offensive contre le caractère national de l'Ecole publique et s'en prend à notre statut national d'enseignant fonctionnaire d'Etat.

Le président Macron a annoncé une convention citoyenne « sur les temps de l'enfant » à partir du 20 juin.

Dans la foulée, la Cour des comptes a publié, le 20 mai 2025, un rapport qui dénonce « une dépense qui ne cesse de croître » faute à « une gouvernance de l'école encore trop centralisée » et qui, pour y remédier, appelle à :

La suppression massive d'écoles qui seraient regroupées sous la direction d'un directeur doté d'un statut hiérarchique ;
La création d'un statut de directeur d'école sur le modèle des écoles privées : « un directeur nommé par lettre de mission, qui a la charge du choix, de la formation et du perfectionnement de la communauté professionnelle et des bénévoles, qui est responsable de la constitution de l'équipe enseignante et de son suivi, qui donne notamment son appréciation sur la pratique professionnelle des enseignants. » ;

La mise en œuvre d'« une gouvernance partagée entre plusieurs écoles », la cour des comptes reprenant les projets rejetés des EPEP (établissements publics d'enseignement primaire) ou des EPSF (établissements publics des savoirs fondamentaux).

De plus, ce rapport dénonce les 4 jours de classe hebdomadaires et appelle à instaurer des rythmes scolaires à géométrie variable établis par les communes, voire des calendriers scolaires fluctuant d'un territoire à l'autre.

Le BN demande l'abandon des propositions du rapport de la Cour des comptes du 20 mai.

Le BN alerte les syndicats départementaux sur l'offensive contre notre statut national d'enseignant de fonctionnaire d'Etat et le démantèlement de l'Education Nationale.

Il mandate le SN pour rédiger un document sur cette question.

Il estime que le combat pour les 4 jours pour tous sur 36 semaines est plus que jamais d'actualité.

Le BN se félicite des rassemblements organisés par les syndicats départementaux et les comités pour le retour à la semaine de 4 jours et réaffirme sa revendication d'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer.

Défense de l'enseignement spécialisé ; un statut, un vrai salaire pour les AESH ; abandon des PIAL et des PAS !

Le BN dénonce la proposition de loi, adoptée le 5 mai 2025 à l'Assemblée nationale, visant à renforcer l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap, comportant notamment la généralisation à tous les départements de « pôles d'appui à la scolarité » (PAS) d'ici septembre 2027.

Ces PAS seraient constitués d'un enseignant spécialisé de l'Éducation nationale et d'un éducateur spécialisé, vidant ainsi les classes spécialisées de leurs enseignants et les ESMS de leurs éducateurs spécialisés.

Remplaçant les PIAL, les PAS permettraient de contourner les notifications de la MDPH et de « coacher » les enseignants de milieu ordinaire confrontés à l'inclusion d'élèves au lieu de prendre en charge ceux à besoins particuliers qui relèvent de classes ou structures spécialisées ou adaptées, représentant environ 24000 élèves en attente de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS).

Au lieu d'octroyer aux AESH le Statut de catégorie B avec un vrai salaire à temps plein pour 24h de temps accompagnement classe, le gouvernement va encore dégrader leurs conditions de travail avec la mise en place des PAS.

Le BN refuse cette inclusion systématique et forcée et l'acte 2 de l'école inclusive car la situation est de plus en plus intenable pour les personnels, les élèves, les parents d'élève...

Le BN dénonce la transformation de tous les enseignants spécialisés en personnels ressources au travers des PAS mais aussi des RASED, des ULIS et des ESMS.

L'enseignement spécialisé est un choix de carrière. Transformer les enseignants spécialisés en promoteurs de l'inclusion tous azimuts et en coordonnateurs, qui n'enseignent plus auprès des élèves, c'est détruire cette spécialisation et accélérer la destruction de l'enseignement spécialisé.

Le BN revendique :

- La défense de l'enseignement spécialisé et adapté ;
- Le maintien et la création des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux ;
- Le retrait du décret visant à généraliser l'externalisation des ESMS ;
- Le recrutement d'enseignants spécialisés et d'AESH ;
- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire à temps plein pour 24h pour les AESH ; la mise en place immédiate de la subrogation ;
- Le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive, l'abandon des PAS et des PIAL ;
- La reconnaissance, sécurisation et revalorisation de tous les professionnels en lien avec la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Le BN invite les syndicats départementaux à rassembler les personnels pour mener la campagne en défense de l'enseignement spécialisé, contre l'inclusion systématique et forcée, à prendre toutes les initiatives nécessaires, y compris par l'action commune pour faire aboutir ces revendications, à l'image du rassemblement devant la préfecture de Moselle le 11 juin à l'appel de FO, de la FSU et de la FCPE.

Des municipalités, comme dans les Bouches du Rhône, appliquent progressivement la loi Vial en rompant les contrats qui les lient avec des AESH sur la pause méridienne, en les privant d'un revenu complémentaire de près de 350€ net/mois.

Dans de nombreux départements, la mise en application de cette loi se fait au détriment du temps de service en classe. Avec la mutualisation aggravée par l'instauration des PAS, la mise en œuvre de cette loi va toucher tout le monde : Les AESH concernés, les enseignants qui ne bénéficieraient plus de l'accompagnement AESH sur le temps de classe, les enfants notifiés qui ne seraient plus pris en charge, les parents qui devraient récupérer leurs enfants et le personnel municipal qui devrait assurer leur service tout en suppléant les AESH manquants.

Le BN invite les syndicats départementaux à organiser des réunions pour informer et mobiliser les personnels et les parents sur les conséquences de l'application de la loi Vial.

Le BN mandate le SN pour intervenir au ministère afin que la réglementation accordant la possibilité pour les AESH de prendre leurs deux jours de fractionnement soit respectée. Le BN invite les syndicats départementaux, en lien avec les interFNEC académiques, à lancer des mobilisations et initiatives pour que le droit des AESH soit appliqué.

Le BN revendique :

- Aucune perte de salaire pour les AESH
- Défense des conditions de travail des personnels et d'accueil des élèves en situation de handicap
- Recrutement des AESH à hauteur des besoins réels

Le BN réaffirme la revendication centrale pour les AESH d'un temps plein à 24h hebdomadaires d'accompagnement sur temps de classe.

PsyEN EDA

Le BN considère qu'en érigeant la santé mentale en grande cause nationale 2025, le gouvernement cherche à éviter d'engager des réformes structurelles coûteuses tout en affichant une volonté d'agir.

Le BN refuse d'être associé à une transformation de la santé scolaire pour masquer le manque de moyens, répondant à l'appel de l'effort de guerre du Président de la République.

Le BN refuse la création d'un pôle de santé et de bien-être dans chaque département (regroupant Assistants Sociaux, Médecins, infirmiers scolaires et PsyEN) ainsi que la création d'une fonction de Psychologue Conseiller Technique en Santé Mentale, représentant 100 postes en France, comme réponse aux problèmes rencontrés sur le terrain !

Avec la création de ce conseiller technique départemental PsyEN, les PsyEN EDA verraient leurs missions modifiées car ils devront appliquer la politique départementale établie par le DASEN après la concertation auprès des 4 conseillers techniques. C'est une refonte de leurs missions qui met fin à l'autonomie relative des PsyEN, tant en termes d'organisation et de suivis des cohortes qu'en termes de références théoriques et modalités de pratiques professionnelles. C'est une mise au pas de ces personnels.

À moyens constants, ce sont donc 100 PsyEN en moins sur le terrain à la rentrée prochaine et des postes vacants supplémentaires et/ou un recours accru aux contractuels.

Pendant ce temps, les résultats du concours des PsyEN EDA ont été publiés et ce sont 41 places non pourvus cette année, soit 166 places non pourvus en 4 ans : c'est l'équivalent d'une année en moins de recrutement de PsyEN EDA sur 4 ans !

Le BN ne se résout pas à cette situation inacceptable et exige plus que jamais :

- l'abandon de la création du poste de conseiller technique PsyEN ;
- Le recrutement de tous les personnels nécessaires, à hauteur des besoins, pour avoir un RASED complet et une brigade de remplacement de PsyEN EDA dans chaque département ;
- Le respect et le maintien des missions des PsyEN dans le cadre de la Fonction Publique d'Etat ;
- le retour à la possibilité pour les enseignants du 1er degré de devenir psychologues après une formation et le passage d'un diplôme d'Etat ;
- la titularisation de tous les psychologues contractuels qui le souhaitent.

Mouvement

Le BN mandate le SN pour poursuivre la défense des dossiers de recours auprès du ministère afin de favoriser l'obtention des EXEAT. Il invite les syndicats départementaux à poursuivre la défense des dossiers d'exeat-ineat durant les prochaines semaines, à vérifier la légalité des différentes LDG académiques et des circulaires départementales sur le mouvement intra à propos des postes à profil et des postes à exigences particulières.

Concernant le mouvement intra, les DASEN doivent organiser des échanges, de préférence en bilatérale avec les organisations syndicales mandatées à la suite des recours.

Le BN invite les SD à se saisir de cette défense des dossiers de collègues pour renforcer la syndicalisation.

Stagiaires

Alors que les PE stagiaires terminent leur année de stage, le BN invite les syndicats départementaux à aller au contact de ces collègues pour les aider, en diffusant le guide stagiaire de la FNEC FP-FO et en n'hésitant pas à leur proposer l'adhésion au SNUDI-FO.

C'est aussi le temps des convocations pour certains stagiaires au jury académique de titularisation. Le BN invite les SD à défendre les collègues convoqués (audiences IEN, DASEN...)

Le BN invite les syndicats départementaux à être vigilant sur l'utilisation de stagiaires comme moyens de remplacement à temps plein durant cette fin d'année.

Développement

Le BN se félicite de l'augmentation constante du nombre d'adhérents au SNUDI-FO. Il invite les syndicats départementaux à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant, fédéré et confédéré.

Résolution adoptée à l'unanimité moins 5 abstentions